

# UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



## CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)

TEL : 77 587 07 64 / E.mail : [cesti@ucad.edu.sn](mailto:cesti@ucad.edu.sn)

Le Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) lance pour la rentrée 2022-2023, le recrutement sur concours de ces deux licences, selon les modalités suivantes :

### LICENCE PROFESSIONNELLE EN COMMUNICATION

- Formation initiale **gratuite** pour les **bacheliers de 2022** ayant réussi au concours.
- Formation continue **payante** pour les **professionnels** et les **bacheliers des autres années**.

### LICENCE PROFESSIONNELLE EN PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

- Formation initiale **gratuite** pour les **bacheliers de 2022** ayant réussi au concours.
- Formation continue **payante** pour les **professionnels** et les **bacheliers des autres années**.

### CONDITIONS D'ACCÈS :

Ces deux filières sont ouvertes aux :

- **bacheliers** âgés de **18 ans au moins et de 24 ans au plus (nés entre 1998 et 2004)** ;
- **professionnels de l'information et de la communication**, titulaires du baccalauréat et ayant au moins deux (2) années d'expérience.

### PIÈCES À FOURNIR :

- une demande manuscrite adressée au Directeur du CESTI ;
- une fiche individuelle dûment remplie, à retirer au niveau du Service de la Scolarité du CESTI ou à demander, par e-mail, à [cesti@ucad.edu.sn](mailto:cesti@ucad.edu.sn) ;
- une copie certifiée conforme du baccalauréat, de l'attestation ou du relevé de notes pour les nouveaux bacheliers ;
- une pièce justificative attestant de la situation du candidat pour les professionnels de l'information et de la communication ;
- une photo d'identité ;
- une pièce d'état civil (extrait de naissance datant de moins de six (06) mois ou copie légalisée de la carte nationale d'identité) ;
- un reçu de versement des frais d'inscription au concours de dix mille francs (10 000 F CFA) délivré par le Service des Finances et de la Comptabilité du CESTI.

### Les candidats déclarés définitivement admis devront fournir :

- un certificat médical attestant qu'ils sont aptes à suivre la formation au CESTI ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

**Les inscriptions au concours auront lieu du lundi 22 août au samedi 29 octobre 2022.**

**Les dossiers de candidature seront reçus au niveau du Service de la Scolarité du CESTI, du lundi au samedi, de 8H à 13H.**

LA DIRECTION